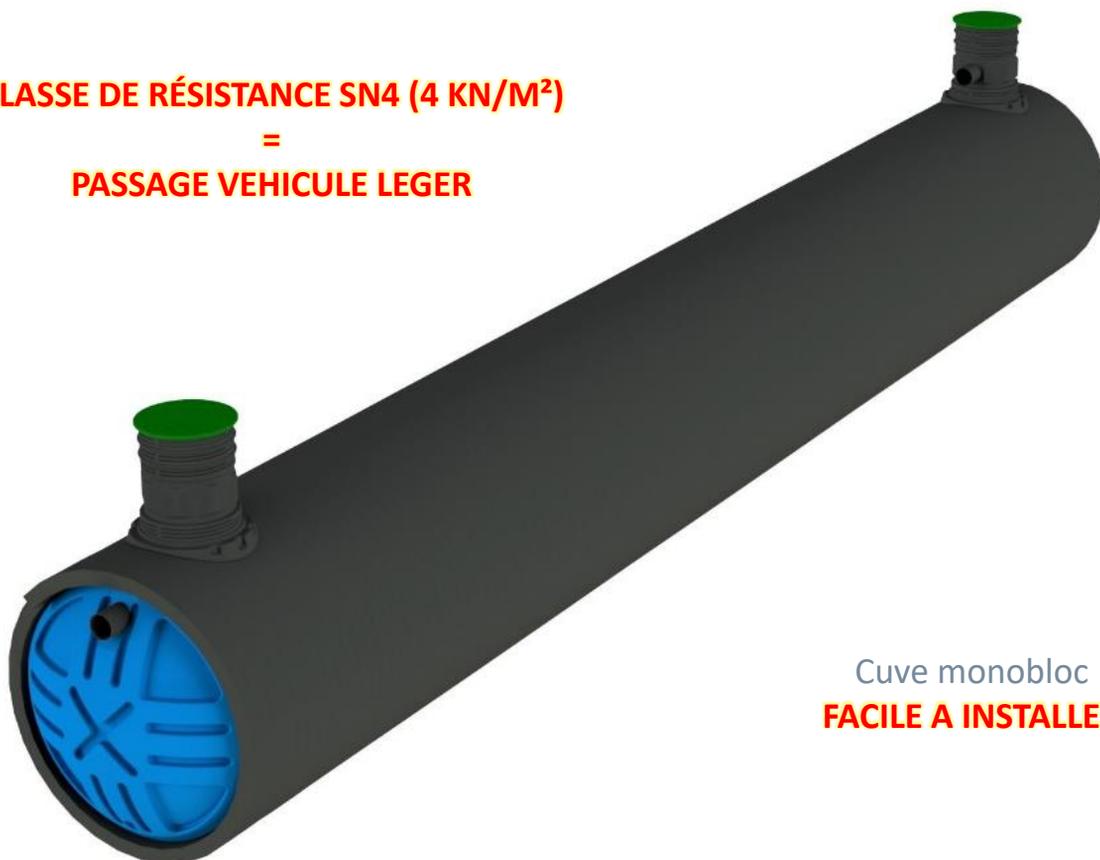


# AT 220 SN4 50000 PANIER

**CLASSE DE RÉSISTANCE SN4 (4 KN/M<sup>2</sup>)**

=

**PASSAGE VEHICULE LEGER**



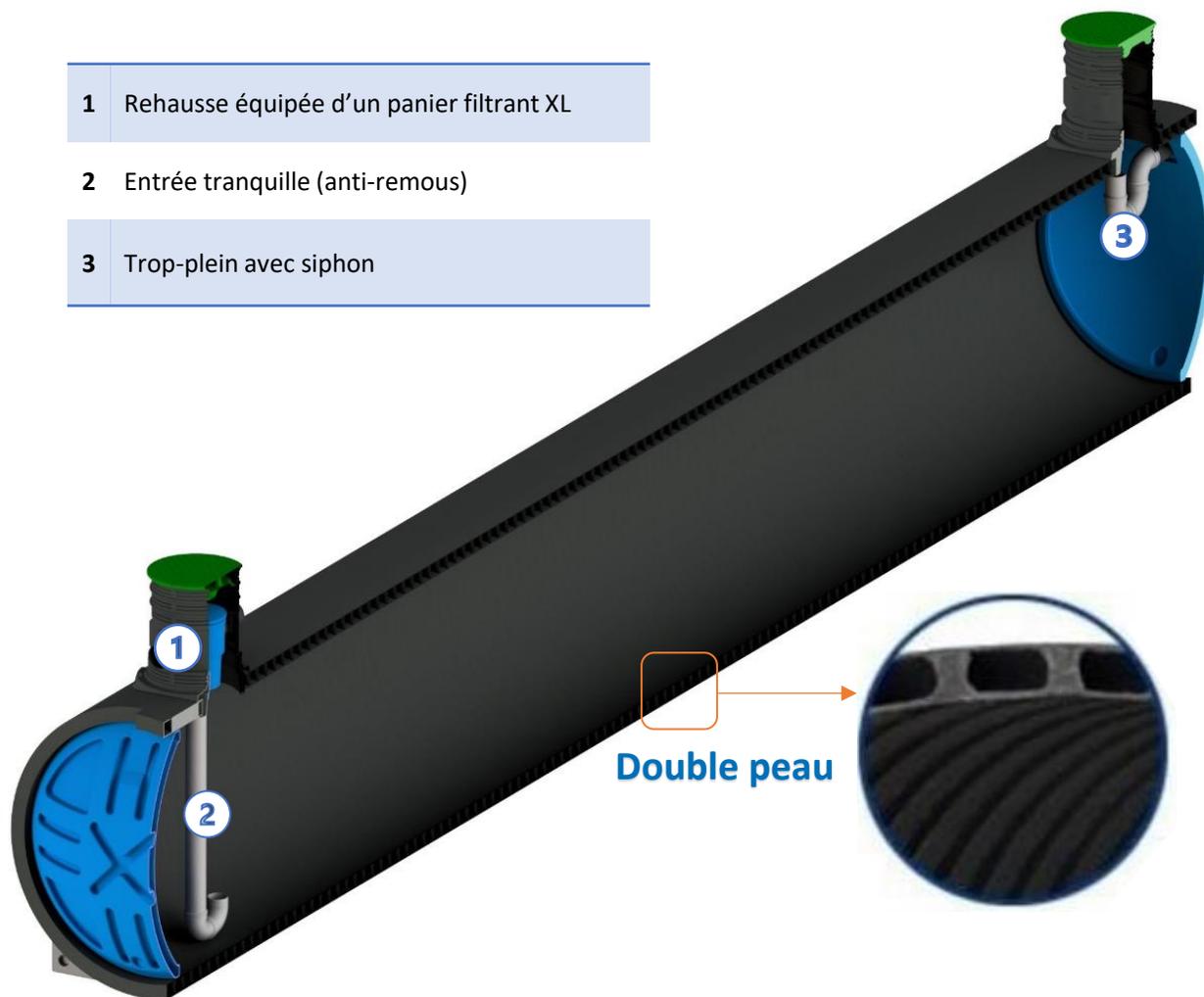
Cuve monobloc  
**FACILE A INSTALLER**

**AT 220 SN4 50000 PANIER est destinée à la récupération des eaux de pluie pour un usage en intérieur et extérieur des bâtiments**

- Disponible en classe de résistance SN4 (4 kN/m<sup>2</sup>)
- Adapté au passage de véhicule léger avec cadre et tampon adaptés (non fournis)
- Adapté aux conditions d'installation extrêmes (nappe)
- Fabriqué en PEHD par extrusion et soudage
- Raccordements disponibles de DN 150 à DN 400
- Pré-équipée d'une filtration (maille 1mm) et d'un trop-plein
- Légèreté et inaltérabilité du PEHD (recyclé et recyclable)
- Monobloc

## Description schématique

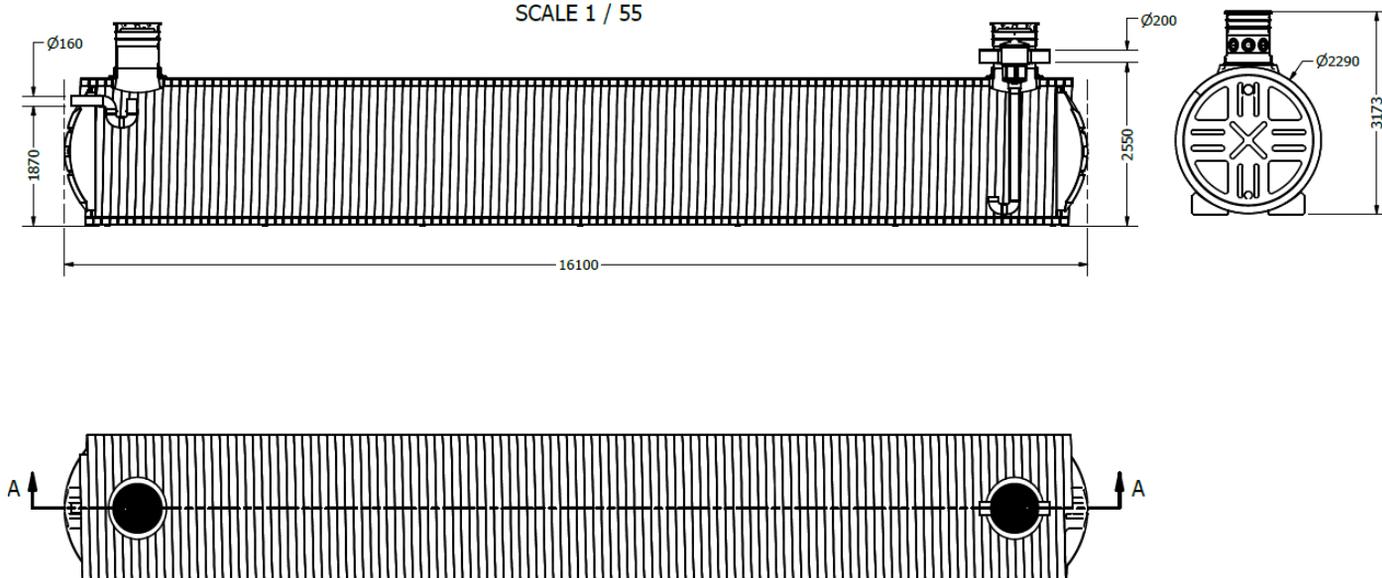
- 1 Rehausse équipée d'un panier filtrant XL
- 2 Entrée tranquille (anti-remous)
- 3 Trop-plein avec siphon



- Matériau du boîtier : Polyéthylène
- Matériau du panier filtrant : Polyéthylène
- Taille des mailles : 1mm
- Diamètre : 785 mm Hauteur : 815 mm
- Poids : 2,2 kg

## Dimensions

COUPE A-A  
SCALE 1 / 55



Désignation	Code article	Volume nominal (litres)	Ø entrée et sortie (mm)	Longueur totale (mm)	Largeur totale (mm)	Hauteur totale (mm)	Poids total (kg)	Fil d'eau entrée (mm)	Fil d'eau sortie (mm)	Tampons de visite (mm)
<b>AT 220 SN4 50000 PANIER</b>	38460	50000	200	16100	2290	3173	4880	2550	1870	2 x 600

- Article 38461 = Version avec sortie basse DN110 (AT 220 SN4 50000 PANIER SB110)
- Article 38469 = Cuve complémentaire jumelable (AT 220 SN4 50000 COMPLEMENTAIRE SB110)

## Guide de pose



1

Le lit de pose est plan, résistant, non rigide et exempt de point dur ou de matière putrescible (pas de béton ni de bois de calage). Sur un sol rocheux, une couche de matériaux granulaire d'au moins 0,20 m d'épaisseur, correctement compactée, doit être mise en place. Sur un terrain irrégulier ou à faible portance, l'épaisseur du lit de pose est à définir au cas par cas.

**Les matériaux de remblai utilisés en remblai latéral seront ceux décrits dans le Fascicule 70.**

2

Le remblayage latéral doit être effectué sur toute la largeur de la fouille, avec compactage par couches successives de 0,15 à 0,30 m. Le remblayage latéral doit être poursuivi jusqu'à minimum 0,30 m au-dessus de la génératrice supérieure de la cuve. Aucun élément dur de plus de 40 mm de diamètre ne doit être présent au voisinage immédiat de la cuve pour éviter le poinçonnement.

**Aucun compactage ne doit être fait directement au-dessus de la cuve jusqu'à ce que le remblai ait atteint 0,30 m au-dessus de la génératrice supérieure de l'ouvrage.**

3

**Les matériaux de remblai de utilisés en couverture seront ceux décrits dans le Fascicule 70.**

Le remblayage de couverture doit être effectué sur toute la largeur de la fouille, avec compactage par couches successives de 0,25 m. La hauteur minimale de la couche de couverture est de 0,8 m.

*Toujours consulter les conditions complètes et détaillées du fascicule 70  
En présence de nappe phréatique, prévoir des puits d'assèchement, dalle d'ancrage et  
sanglage de la cuve*